

Patrimoine : un prix national remis pour la restauration d'un manoir du Maine-et-Loire

Le prix VMF – Agence Patrice Besse, prix national qui récompense une première acquisition d'un édifice de caractère, a été remis le 16 juin à M. et Mme de La Poype, propriétaires du manoir de la Maldemeure à Champigné.

Le Courrier de l'Ouest

Marie-Hélène MORON

Modifié le 02/07/2023 à 16h36

Publié le 02/07/2023 à 13h20



Le manoir de la Maldemeure a été acquis fin 2021 par M. et Mme de La Poype, qui ont entrepris sa restauration. | AGENCE PATRICE BESSE

L'agence immobilière Patrice Besse remet chaque année le « **Prix VMF – Patrice Besse** ». D'un montant de 10 000 €, il récompense la première acquisition d'un édifice de caractère. Il complète le panel de prix des Vieilles Maisons françaises (VMF).

Vendredi 16 juin, le prix 2023 a été remis à Paris à M. et Mme de La Poype, pour l'acquisition et la qualité de la restauration du [manoir de la Maldemeure \(XVe-XVIIe siècle\), situé Champigné](#), commune des Hauts-d'Anjou. Le bâti, à l'allure de maison forte, est inscrit aux Monuments historiques (MH) avec de nombreux éléments remarquables. « **C'est un rare exemple de logis rural dont l'intégrité a été préservée. Avec des travaux conséquents, dont la dépose et la restauration de la grande lucarne ainsi que l'aménagement des pièces du premier étage qui n'ont pas bougé depuis le XVIIe siècle** », souligne Denis Trassard.

M. et Mme de La Poype ont acquis la Maldemeure en novembre 2021. Ils ont quitté la région parisienne au moment de l'arrêt d'activité de M. de La Poype, et de revenir sur les terres d'origine de la famille. Le projet de restauration d'un bâtiment MH était un projet pour sa retraite et un projet familial.